



CARREFOUR DE LA DIVINE VOLONTÉ

Les actes établis et... le dernier acte.

☞ Les passages présentés dans les trois sections ci-dessous ont été segmentés pour en faire ressortir les éléments distinctifs.

1. Un quota d'actes établis par la Sainte Trinité.

- Tome 24 le 20 mai 1928

Jésus dit à Luisa : « **Chaque parole, chaque œuvre et chaque sacrifice accompli dans ma Volonté est fait pour obtenir son divin Royaume.** »

À noter que sur ce sujet, le Père Iannuzzi mentionne :

« Manger un bonbon ou bien manger du pain c'est effectivement « le même acte » s'il est véritablement fait dans la Divine Volonté et ils sont tous deux égaux au niveau des actes. Mais attention !! Le mérite de celui qui fait le sacrifice de manger du pain au lieu de manger le bonbon, est toujours plus grand aux yeux de Dieu. »

C'est d'ailleurs la parole de Jésus :

« Où il y a sacrifice, Je suis très content et Je prends plus de joie. »

(Tome 7, le 9 mai 1907)

Jésus continu plus loin dans ce même passage du Tome 24 : « Tu dois savoir que **tout a été déterminé par l'Être Suprême** : les prières, les actes, les souffrances, les soupirs qui doivent être ceux de la créature pour qu'elle obtienne ce que Nous-mêmes voulons lui donner, et qu'elle désire tant recevoir. Et si tout cela n'est pas accompli, le soleil tant désiré ne se lève pas en Nous pour briller au milieu de la longue nuit de la volonté humaine et former le jour du Royaume du Divin Fiat. C'est pourquoi il arrive souvent que bien des actes et des prières soient faits sans que rien ne soit obtenu. Mais alors, à cause d'un autre petit soupir et d'une prière, on obtient ce qu'on attendait depuis si longtemps. Était-ce peut-être ce dernier acte qui a obtenu la grâce ? Ah, non ! C'était **la continuation de tous les actes de prières**. Et si l'on voit que c'est par ce dernier acte qu'on obtient, **c'est parce que cet acte était nécessaire pour compléter le nombre établi par Nous.** »

- Tome 21 le 22 mai 1927

Jésus renchérit en disant à Luisa : « Rien ne peut être perdu ou augmenté conformément à l'ordre établi par le Divin Fiat. Les créatures, en vertu du libre arbitre qui leur a été accordé, pouvaient faire que ces actes soient bons ou mauvais, mais non qu'ils soient supérieurs ou inférieurs en nombre ; cela ne leur a pas été accordé. **Tout est établi par la Divine Volonté.** »

- Tome 19 le 22 août 1926

Il dit d'ailleurs à Luisa : « **Je compte tes actes pour vérifier s'ils ont atteint le nombre que J'avais établi.** »

2. Les actes ORDINAIRES et des actes EXTRAORDINAIRES.

- Tome 25, le 22 février 1929

« Tu dois savoir que dans Notre Divinité, il y a *l'ordre ordinaire* pour toute la Création, et qu'aucun incident ne peut le mouvoir : pas un point, pas une minute trop tôt, pas une minute trop tard ; **la vie se termine selon ce qui a été établi par Nous, Nous sommes immuables à cet égard.** Mais il y a aussi en Nous *l'ordre extraordinaire*, et comme Nous sommes maîtres des lois de la Création tout entière, Nous avons le droit de les changer quand Nous le voulons. Mais si Nous les changeons, ce doit être pour Notre plus grande gloire et le plus grand bien de toute la Création ; Nous ne changeons pas nos lois à cause de petites choses. »

3. Le dernier acte de notre vie terrestre.

- Tome 25 le 17 mars 1929

Jésus dit à Luisa : « En ce qui te concerne, fais ce que tu as à faire pour le Royaume de ma Divine Volonté. Lorsque tu auras accompli le dernier acte que nous attendons de toi pour l'accomplissement de Notre Divine Volonté, **ton Jésus ne perdra pas une minute pour t'emmener dans ses bras vers les célestes régions.** »

- Tome 34 le 14 juin 1936

Jésus continu : « Notre œuvre est en totale harmonie avec les œuvres de la créature et, oh ! Combien elle fait nos délices. Et lorsque Nous lui aurons donné Notre dernier Amour dans le temps et qu'elle aura accompli Notre dernier acte de Divine Volonté dans sa vie mortelle, Notre Amour lui donnera l'envol dans Notre céleste Patrie et Notre Volonté la recevra dans le Ciel comme un triomphe de sa Volonté agissante et conquérante qui, avec tant d'amour, a vaincu sur la terre. De sorte que **son dernier acte sera l'entrée qu'elle fera dans le Ciel afin de vivre dans Notre Volonté un bonheur sans fin.** »